



**Sainte-Brigide-
d'Iberville**

Des gens de coeur et de terre

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville

Avis public est donné de ce qui suit :

Le Conseil municipal statuera, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 3 août 2020 à compter de 20 h, au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville, sur la demande de dérogation mineure numéro DER-2020-05-013.

Désignation de l'immeuble :

L'immeuble est situé sur la rue Bonvouloir (lot 6 329 467) dans la zone mixte commerciale et industrielle Mic-3 selon le plan de zonage de la Municipalité.

Nature et effets :

- Permettre la construction d'un bâtiment principal d'une hauteur de 10,06 mètres alors que le règlement de zonage prévoit une hauteur maximale de 9 mètres.

Au cours de cette séance, tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville ce 8^e jour du mois de juillet 2020.

Christianne Pouliot
Directrice générale et secrétaire-trésorière